

# arguments & ripostes

Un an de Sarkozy :  
**un an d'illusions et de régressions !**

## TOUT RÉPRESSIF ET DÉMANTÈLEMENT DE LA JUSTICE

« Je veillerai rigoureusement à l'indépendance de la justice, notamment en lui donnant les moyens nécessaires à sa mission . »

(programme de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy)

Le bilan de Nicolas Sarkozy en matière de justice, c'est d'abord une politique aveugle du « tout-répressif », caractérisée par les fameuses « peines plancher » issues de la loi d'août 2007. Ce dispositif aggrave de façon préoccupante la surpopulation des établissements pénitentiaires, favorise la récidive et hypothèque l'amendement et la réinsertion des détenus, aux antipodes de l'objectif affiché par la loi.

Des alternatives à la détention et des aménagements aux conditions d'application de la peine existent, mais sont peu développés par manque de moyens et par l'absence de volonté politique du Président et de la Garde des Sceaux, qui préfèrent afficher une frénésie sécuritaire et répressive.

Avec la loi « Rétention de sûreté » de février 2008, on est passé d'une justice de responsabilité à une justice de

sûreté. Le dispositif procède d'une philosophie de l'enfermement, contraire au fondement de notre droit mais aussi à celui de nos voisins européens.

La réforme de la carte judiciaire, issue d'un processus mis en œuvre sans aucune concertation avec les professionnels concernés et les élus locaux, n'est ni acceptable ni viable. Elle est fondée sur des critères arbitraires et a abouti à la suppression sans ménagement de 23 tribunaux de Grande instance, de 178 tribunaux d'instance, de 55 tribunaux de commerce, et de 63 conseils de prud'hommes.

Derrière cette approche purement comptable de notre système judiciaire orchestrée par la Garde des sceaux avec le soutien sans faille de l'Élysée, c'est donc bien d'un démantèlement profond de la justice qu'il s'agit, au préjudice des justiciables, en particulier des plus modestes.

